

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 37 (2021)

Artikel: Archives de l'AÉHMO : le fonds du Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante
Autor: Moll-François, Fabien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-953418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES DE L'AÉHMO

Le fonds du Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante

Courant 2020, l'expert et militant François Iselin a cédé à l'AÉHMO un riche fonds d'archives relatif au problème de l'amiante, patiemment constitué depuis 1975 et qui n'avait jusque-là jamais quitté son domicile à Épalinges (VD). Cette masse considérable de documents (69 boîtes) éclaire les débats scientifiques et politiques auxquels l'utilisation de cette fibre minérale cancérigène a donné lieu en Suisse, depuis les années 1970 jusqu'à nos jours.

Architecte de formation, chargé de cours à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), François Iselin réalisait des expertises sur la salubrité des bâtiments qui l'amènèrent à s'intéresser, dès 1975, au problème de la pollution par l'amiante. En collaboration avec l'hygiéniste du travail Michel Guillemain, il mène de 1978 à 1986 des recherches – financées par le Fonds national suisse de la recherche scientifique – sur les méthodes de mesure d'amiante dans l'air et sur les actions à entreprendre pour assainir des bâtiments floqués.

Parallèlement à ses activités d'expertise et de recherche, François Iselin – qui milite alors à la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR), puis au Parti socialiste ouvrier (PSO) – joue un rôle actif dans la dénonciation publique des dangers de l'amiante et la mise en cause de la société Eternit (première utilisatrice d'amiante en Suisse et principale multinationale de l'amiante-ciment au monde). En 1983, il participe anonymement à la rédaction du livre collectif *Eternit: poison et domination* édité par le PSO, qui amène les syndicats à se saisir du problème. Dès lors, il collabore régulièrement avec la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) et l'Union syndicale suisse (USS), dont il contribue à définir les revendications pour une meilleure prévention du risque amiante. En 1985 et 1986, il est également délégué des travailleurs suisses lors des conférences de l'Organisation internationale du travail (OIT) portant sur «la sécurité dans l'utilisation de l'amiante» (élaboration de la convention n° 162 et de la recommandation n° 172).

Après l'interdiction de l'amiante en 1990 et le reflux du débat public consécutif à cette décision, François Iselin s'investit de nouveau fortement sur le sujet à partir de 2002. Les victimes, dont beaucoup ont été exposées à l'amiante des décennies plus tôt, sont désormais de plus en plus nombreuses à demander justice et réparation. Avec d'autres (militants syndicaux, victimes ou proches de celles-ci), il fonde le

Comité d'aide et d'orientation des victimes de l'amiante (CAOVA), dont il sera l'expert et l'un des principaux animateurs jusqu'à la dissolution de l'association en 2020.

La fonction première du CAOVA était d'apporter une aide individuelle aux victimes et à leurs proches dans leurs démarches administratives et juridiques, mais son action ne s'est pas limitée à cette seule dimension. Les archives versées témoignent ainsi de l'ampleur des interventions menées et de leur caractère résolument politique : actions visant à alerter sur la persistance des risques, en lien avec la mauvaise gestion des bâtiments contenant encore de l'amiante ; dénonciation du rôle de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (Suva) et de la sous-reconnaissance des maladies professionnelles ; mise en cause de Stephan Schmidheiny, ancien dirigeant d'Eternit, désormais poursuivi par la justice pénale italienne ; recherches documentaires et scientifiques pour éclairer les stratégies passées et présentes des industriels, ainsi que pour objectiver les dégâts provoqués par l'amiante, en particulier chez les ouvriers du bâtiment et de l'industrie.

Réunissant des documents d'une grande variété – produits par des militants, mais aussi par des scientifiques, des acteurs administratifs ou encore des industriels –, le Fonds CAOVA/Iselin a fait l'objet d'un inventaire détaillé, mis en ligne sur le site internet de l'AÉHMO. Les dossiers sont consultables après demande et sous réserve d'acceptation par l'AÉHMO (certains dossiers, contenant des données sensibles ou personnelles ne sont pas communicables). Ces sources permettent non seulement de retracer l'action de François Iselin et du CAOVA, mais elles peuvent aussi servir de base à toute recherche qui, plus généralement, s'intéresserait aux conditions dans lesquelles l'utilisation d'un « poison légal », pour reprendre les termes de Judith Rainhorn¹, a pu se maintenir, en toute connaissance de sa toxicité et malgré la dénonciation de ses méfaits.

<http://archives.aehmo.org/index.php/fonds-du-comite-dassistance-et-dorientation-des-victimes-de-lamiante>

FABIEN MOLL-FRANÇOIS

¹ Judith Rainhorn, *Blanc de plomb. Histoire d'un poison légal*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2019.

Le fonds du SSP Ville de Lausanne

Ces archives ont été transmises à l'AÉHMO en octobre 2018 par la section Ville de Lausanne du Syndicat des services publics (SSP). Elles comportent 28 registres et cahiers de procès-verbaux ainsi que 13 exemplaires du bulletin de section, soit un total de 5 boîtes d'archives. Depuis, elles ont été inventoriées, reconditionnées et transférées au Service des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire à Dorigny.

Le fonds contient deux séries de documents qui rendent compte des activités syndicales des ouvriers et des employés de la Commune de Lausanne entre 1906 et 1931.

Il propose également un ensemble de procès-verbaux documentant l'action de la section de la VPOD depuis la fusion des divers syndicats du personnel communal en 1931 jusqu'en 1950. La section s'organise alors en divers groupes et sous-groupes selon les secteurs d'activités (ouvriers des Services industriels, ouvriers du cimetière du Bois de Vaux, employés communaux).

Enfin, une dizaine de numéros du *Pavé*, le bulletin de la section lausannoise du SSP, relatent les luttes syndicales menées entre 1996 et 1999 contre les mesures d'économie, la mise en cause du statut de fonctionnaire et les mesures pénalisant les personnes au chômage ou à l'aide sociale.

<http://archives.aehmo.org/index.php/ssp-section-lausanne>